



LE JUGEMENT DU CARNAVAL.

Voilà ce traître, maudit carnaval,
Qui nous a toujours fait des injures ;
Nous le soumettons à votre tribunal,
Pour qu'il soit jugé pour ses impostures.
Son rire moqueur et infernal
Semble nous dire, par son silence,
Qu'à la méchanceté pour faire le mal,
Il donne toujours la préférence.
On ne voit de lui aucun bienfait ;
Il répand partout la calomnie,
Sa vie, pleine de forfait,
Soulève contre lui la compagnie.
Fier, méchant, son badinage
Découvre en lui toute l'intention
De continuer son brigandage,
Avec audace, dissimulation.
Vous le voyez, plein de malice,
Tantôt triste, gai, il cache l'artifice
Qui le fait agir comme un animal.
Débauché, trompeur, voleur et gourmand,
Fourbe, effronté, sans caractère,
Moqueur et joueur, lâche et friand,
Indigne de vivre sur la terre.
Pour lui n'ayons plus de considération ;
Il ne peut effacer, de notre souvenir,
Les noirs attentats de ses actions :
Donnons un exemple qui serve à l'avenir.
Pour tous ses crimes il est sans remords,
Il faut qu'il tremble, qu'il pâlisce,
Pour son châtement il mérite la mort.
Que ce cri, ici, sur lui retentisse.
Amis, attachons-le à la muraille,
Que tout de suite, pour sa punition,
On allume le feu avec de la paille,
Qu'il soit brûlé sans compassion.

Par B. BERNERIE,

Petite rue Saint-André, n°. 3, à Bordeaux.

Bordeaux : Imp. d'HONORÉ GAZAY, rue Couvion, n. 14.

Y+ Ye

38391